UNIVERSITÉ TOULOUSE Jean Jaurès

AMÉLIORATION QUALITÉ DES FORMATIONS

COMITÉ DE PILOTAGE DU 25 OCTOBRE 2021

COMPTE RENDU

Rappel de l'ordre du jour :

1. Principaux résultats de l'enquête « *Conditions d'études à distance en période de crise sanitaire* »

2. Présentation et échanges autour de l'hybridation des enseignements (Morgane Bencheikh – Atelier du numérique MIN)

3. Projets d'enquêtes d'évaluation des formations pour la période d'accréditation 2021-2026

Participants :

- Vincent Simoulin (VP CFVU)
- Hélène Charlery (VP déléguée Commission SOFI)

- Sandrine BUC DUFOUR (RAF SCUIO-IP)
- Xavier Daran (Directeur IUT Blagnac)
- Thierry Henocq (Directeur UFR SES)
- Mélanie Jucla (Directirice département Sciences du langage
- Mariangela Roselli (enseignante Sociologie)
- Jean-Pierre Rouch (Directeur Scuio-IP / Sociologie)
- Pascale Sempere (RECAP UFR LLCE)
- Fanny Verkampt (Enseignante Psychologie – Responsable Licence)

- Laure Bouniol (DEEP-OVE)
- Nathalie Valière (DEEP-OVE)
- Sonia Guerreiro (Responsable Qualité - DEEP)

Excusés :

- Yves Cinotti (Conseiller pédagogique)
- Charles Delierre (Conseiller pédagogique)
- Olivier Vergé (RAF Psychologie)

Invités :

- Morgane Bencheikh (Ingénieur pour l'enseignement numérique - MIN) : morgane.bencheikh@univ-tlse2.fr
- Olivier Martzloff (Ingénieur pour l'enseignement numérique - MIN) : olivier.martzloff@univ-tlse2.fr

Principaux résultats de l'enquête « *Conditions d'études à distance en période de crise sanitaire* »

Laure Bouniol (OVE) présente certains résultats, issus de l'enquête concernant les conditions d'études à distance au 1er semestre 2020-2021, en se centrant principalement sur les difficultés rencontrées par les étudiants en cette période, sur la continuité pédagogique dont ils ont bénéficié et sur les bénéfices qu'ils tirent de cette expérience.

Remarques :

Il est pertinent d'analyser les résultats selon les composantes et/ou par niveau d'études. Laure Bouniol (OVE) rappelle que les résultats ont été transmis aux responsables de formation et directeurs de département, qui pouvaient faire la demande de bénéficier de résultats plus spécifiques.

Des nuances ont-elles été observées entre les étudiants en alternance et les non-alternants ? => cette analyse n'a pour l'instant pas été traitée.

Concernant les « modalités d'enseignement à distance » proposées, l'« envoi de document par mail » peut être source de confusion. Que signifie l'envoi par mail pour un étudiant ? Cela peut être également perçu par l'utilisation du forum IRIS via lequel le dépôt de mail est possible. Il s'agirait donc d'une démarche différente que l'envoi d'un mail à proprement parlé.

Hybridation des enseignements

Présentation de Moragne Bencheikh : l'hybridation des formations
(présentation transmise avec le compte rendu)

Morgane Bencheikh (MIN) nous rappelle que le projet THE Campus concerne l'ensemble de la région Occitanie. Plusieurs actions y sont développées, à la fois techniques et pédagogiques.
Ce projet a déjà permis notamment d'acheter des licences Zoom et d'accéder à Wooclap (quizz en synchrone). L'objectif est d'aller vers des enseignements hybrides en introduisant du numérique « intelligemment », « pédagogiquement », pour « compléter, améliorer et enrichir l'apprentissage » des étudiants. Il s'agirait d'aller vers une pédagogie centrée sur les apprentissages en donnant plus d'autonomie à l'étudiant.
Le rôle de la MIN est notamment d'« accompagner », « soutenir » les enseignants dans l'introduction du numérique.

Discussions suite à la présentation :

Il existe des malentendus quant à la définition de l'hybridation. La première idée que l'on peut avoir est que cela remplace le présentiel. Quels sont les enjeux de l'hybridation ? Quelles sont les limites du périmètre de l'hybridation ? Comment se saisir de ce sujet ? Que peut-on faire pour que les enseignants en aient connaissance ?

Il est suggéré que des communications soient réalisées par la MIN auprès des enseignants afin de mieux les informer sur le sujet et de pouvoir ainsi « parler le même langage ».
Plusieurs propositions de communication sont évoquées : lexique (projet à court terme de la MIN), schéma méthodologique, exemples concrets, références littéraires, intervention dans les bureaux de composantes, organisation de « conférences » à la pause méridienne…).

Morgane Bencheikh s'interroge sur la meilleure temporalité pour communiquer sur le sujet. Il est rappelé que pour l'instant la période ne semble pas propice : nouvelle maquette et 18 mois de distanciel auparavant. L'idéal serait peut-être de communiquer à partir de janvier jusqu'à juin afin que les enseignants puissent éventuellement anticiper/retravailler leurs cours pour la rentrée 2022.

Quel positionnement de la MIN par rapport aux formations proposées par le SIUP (Service InterUniversitaire de Pédagogie) ? L'objectif de la MIN est de proposer des formations complémentaires, locales et sous des formats différents, par exemple plus courts. Il y a un enjeu à attirer les enseignants vers cette offre de formation. Aujourd'hui, il y a peu de participants aux formations organisées par le SIUP, ce qui engendre souvent leur annulation.

De nombreux enseignants font déjà de l'hybridation dans leurs enseignements, à des degrés différents. Serait-il pertinent de faire un état des lieux des pratiques existantes ? Morgane Bencheikh rappelle qu'une courte enquête avait été proposée aux enseignants, courant septembre, pour connaître notamment leurs besoins. Cette enquête n'a pas permis de récolter un nombre de réponses important mais les informations recueillies restent quand même très intéressantes pour la MIN.

N'y a -t-il pas un mécontentement du numérique ? Par exemple, tous les enseignements à distance pour l'année 2020-2021 ont impliqué une surcharge de travail aussi bien pour les enseignants que pour les étudiants et ont pu être source de démotivation. Ce mécontentement ne semble pas être ressenti a priori dans toutes les composantes.

La problématique des étudiants au Sed, qui sembleraient avoir de nouveaux besoins, est abordée. De nombreux étudiants qui suivent leurs enseignements par le Sed sembleraient insatisfaits de ce qui leur est proposé cette année, en comparaison avec les enseignements qu'ils ont eu en 2020-2021 où ils pouvaient pour beaucoup d'entre eux bénéficier des mêmes enseignements à distance (visio notamment) que pour les étudiants non-Sed. Ils se sentent « abandonnés ». La MIN informe qu'ils ont connaissance de ces difficultés et qu'ils vont prochainement rencontrer le directeur du Sed.
=> Concevoir des enseignements sous forme hybride n'améliorerait-il pas plus le distanciel que le présentiel ? Selon Vincent Simoulin, l'hybridation peut améliorer le service rendu au Sed.

Thierry Henocq propose de mesurer la satisfaction des enseignements actuels en présentiel, afin de la comparer avec la satisfaction concernant le distanciel de l'année dernière. L'OVE rappelle que ce sera possible d'analyser cette comparaison grâce aux enquêtes d'évaluation des formations qui seront menées au printemps 2022.

Projets d'enquêtes d'évaluation des formations pour la période d'accréditation 2021-2026

L'OVE propose un planning d'enquête d'évaluation des formations pour la période d'accréditation 2021-2026. Il est rappelé que c'est une obligation légale de mener ce type d'enquête annuellement mais qu'il n'est pas possible, en termes de faisabilité, d'enquêter tous les niveaux d'études chaque année.

La proposition de l'OVE est d'enquêter pour 2021-2022 les niveaux de Licence (L1, L2, L3). L'année suivante (2022-2023) serait alors enquêtée les niveaux de Master.

Il faut s'interroger sur la temporalité des enquêtes selon la période à laquelle les dossiers d'autoévaluation doivent être rendus. Les données recueillies devront servir pour renseigner ces dossiers.

Selon Vincent Simoulin, il serait pertinent d'enquêter aussi cette année les étudiants de Master 1ère année. Pour cela, 2 questionnaires devront être établis : un pour la Licence avec des spécificités selon les niveaux d'études et un pour le Master. L'OVE s'interroge sur la faisabilité, en termes de temps, à réaliser tout cela. Cela semble possible compte tenu du nouveau logiciel Sphinx, qui sera désormais utilisé, par le service pour mener les enquêtes. Il est tout de même suggéré, pour ne pas surcharger

l'OVE, de décaler dans le temps le lancement des 2 questionnaires : commencer par l'enquête auprès des Licences et quelques semaines plus tard, réaliser l'enquête auprès des M1. Ce décalage impliquera certainement un décalage aussi au niveau de la restitution des résultats (courant septembre pour les masters).

L'OVE rappelle qu'il sollicitera les membres du comité de pilotage pour apporter des suggestions quant aux questionnaires à construire.

Calendrier des enquêtes d'évaluation des formations :

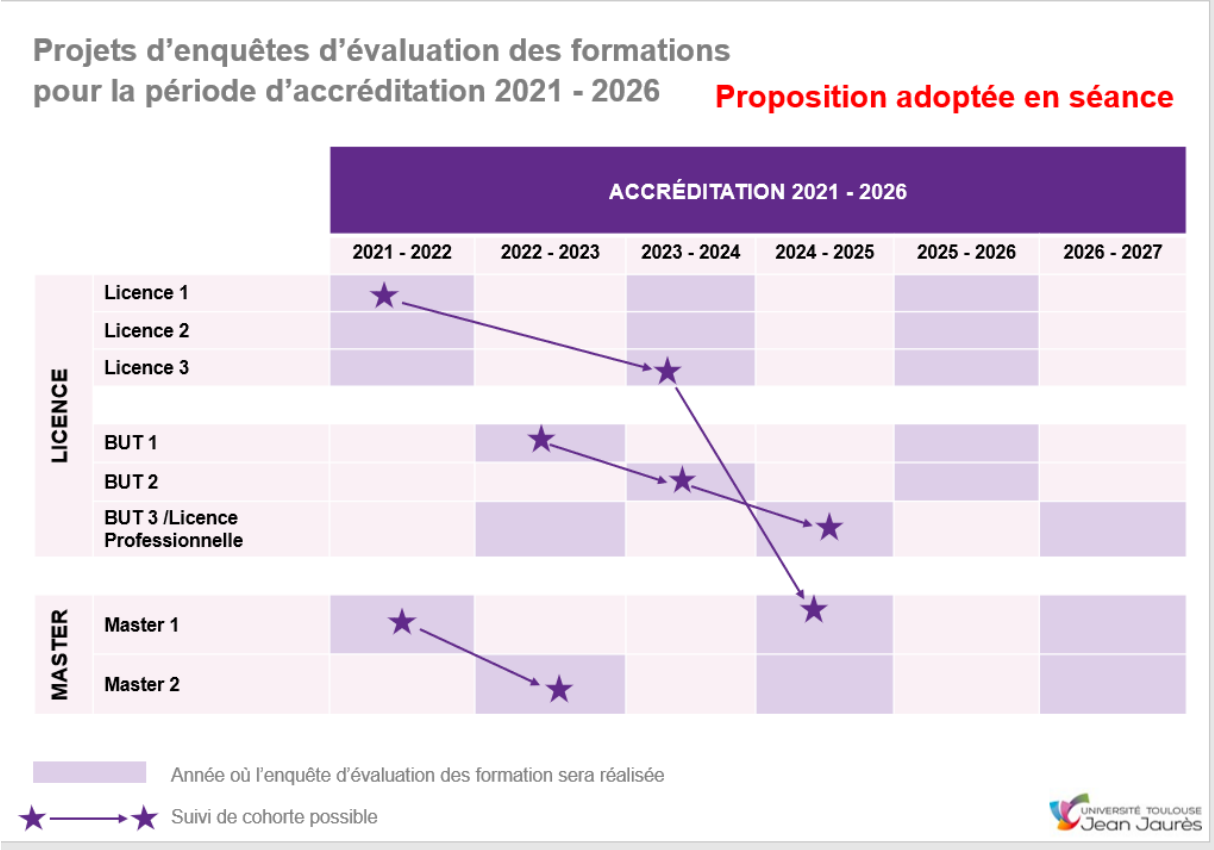

Note *(non abordée en séance)* **:**

Il nous a semblé plus pertinent d'enquêter aussi le niveau BUT 3/ Licence professionnelle en 2022-2023 (ce niveau sera donc enquêté à 3 reprises durant la période d'accréditation au lieu de 2 comme initialement présenté en séance).
Pour cette même année (2022-2023), le niveau M1 ne serait pas enquêté à nouveau.